Chronique Régionale

Récompenses honorifiques. — *Le Journal Officiel* d'hier publie la liste des récompenses honorifiques, qui ont été décernées par le Ministre de l'Intérieur, pendant le mois de mars et de dévouement pendant le mois de mars 1893 :

BONS

M. O. 2e classe. — M. Lainé Frutelle, capitaine au bataillon de sapeurs-pompiers de Lille ; 4 octobre 1892, déjà titulaire d'une médaille d'honneur : s'est exceptionnellement distingué et a failli perdre la vie en portant secours à des ouvriers ouvrières dans une maison incendiée.

M. A. 1re classe. — M. Bouvenie, Henri-Lon-Baptiste, batelier à Raches ; 9 mars 1891 (déjà titulaire de la médaille d'honneur) : a de nouveau fait preuve de courage et de dévouement en sauvant un individu sur le point de se noyer dans la Scarpe.

M. A. 1re classe. — M. Duriez, Charles-François, *sergent-major* à la compagnie de sapeurs pompiers de Roubaix (déjà titulaire de la médaille d'argent de 2e classe) ; 31 décembre 1888 : s'est de nouveau distingué en méritant très chaleureuse éloge.

M. A. 2e classe. — M. Dansaulin, Charles-Gérard, sapeur à la même compagnie ; Sedan, 1888-1891 : s'est distingué dans plusieurs circonstances, notamment le 2 décembre 1891, en sauvant un enfant sur le point de périr asphyxié dans un incendie.

M. A de classe. — M. Watteau, Emile-Joseph, *sergent* à la compagnie de sapeurs pompiers de Roubaix ; 1889-1892 : belle conduite dans de nombreux incendies.

M. A. 2e classe. — M. Vicaire, André, sous-lieutenant commandant le subdivision de sapeurs-pompiers de Saint-Saulve ; 1882-1892 : a exposé plusieurs fois sa vie et a été grièvement blessé en combattant des incendies.

M. A. 2e classe. — M. Dupuis, Paul, capitaine commandant la compagnie de sapeurs-pompiers de Roubaix ; 1871-1892 : a été plusieurs fois blessé combattant des incendies.

M. A. 2e classe. — M. Duponchel, Alfred-Louis-Joseph, soldat au 3e régiment d'infanterie, Lille, 3 mars 1892 : a exposé sa vie et a été blessé en essayant d'arrêter deux chevaux emportés, attelés à une voiture du lait et entraînant du train.

Mentions honorables

Chépin Alphonse, *sous*, sapeur à la même compagnie ; Roubaix, 1881-1892 : belle conduite dans plusieurs incendies.

Couture Arsène, maréchal-ferrant à Ailly, 30 septembre 1891 : sauvetage d'un homme et de deux chevaux sur le point de périr, et de blessé en essayant d'arrêter deux chevaux emportés, attelés à une voiture du lait et entraînant du train.

Mentions honorables

Mod. d'arg. 2e cl. — M. Tilleul Louis-Joseph, maître à Bailleul, 83 ans ; 16 février 1892 : a sauvé la vie à un jeune âge, s'est jeté à la tête de deux chevaux emportés qu'ils parvenu à maîtriser.

LILLE

UN SCANDALE CLERICAL

Nous avons annoncé hier en quelques lignes, une affaire, quelque-ci-dit-elle présentée comme un véritable scandale cléricale. Le terme était un peu exagéré par rapport à l'importance de ce scandale, que nous allons, suivant notre promesse, narrer en détails.

Il y a quelques mois, un abbé exotique, originaire du Var, M. Bauchière, âgé de 36 ans, débarquait dans notre ville pour fonder, *dit-il, un œuvre charitable*. Cet abbé, qui se prétendait le fondé de pouvoirs de l'abbé Chabaud, d'Amiens, se mit donc en relations avec l'aristocratie cléricale et militante de Lille et obtint pour son œuvre des subsides de MM. Vrau (4,000 fr.), Champeau (500 fr.), le comte de Caulincourt (500 fr.), etc. Avec ces oeuvre, il loua le maison portant le n° 49 de la rue de la Barre et y créa un asile de nuit, sous le patronage de St-Joseph.

Pour la direction de cet asile, il s'adjoignit un autre Lécomte et deux auxiliaires ; puis il se mit en devoir de garnir l'asile et de l'approprier pour sa destination.

Il s'adressa successivement à M. Marchand, charron, rue de menuisier, boulevard Victor-Hugo, 175, à qui il fit faire pour 110 francs de réparations (non payées) ; à M. Lenders, serrurier-poêlier, rue des Bouchers, 21, qu'il fournit pour 350 francs de marchandises et fut réglé par des traites à échéance, traites dont les premières sont protestées, et finalement au *Bon Génie*, où il se fit livrer pour 1500 francs de literies.

Ces nuits, il se fit emmener un wagon de 10,000 kilos de charbon, par l'entremise de MM. Delefosse frères, rue des Robleds, 23 ; six rondelles de bière de la brasserie Déprez et Langangne, boulevard Victor Hugo, et finalement prit des arrangements avec MM. Bauin, épicier, *rue Esquermoise*, 110 ; Dupoin, boulanger, rue de la Barre, 24, et Capelle, boucher, même rue, 49, pour que ces fournisseurs lui remissent des comestibles contre des bons, qui devaient être réglés tous les mois.

Entre-temps, l'abbé Bauchière, qui racontait *arriver du Tonkin, continuait à quémander* en ville des secours pour son œuvre. C'est ainsi que le Cercle du Nord lui fit don de huit lits en fer.

Ce n'est guère que fin février que l'asile commença à fonctionner. Ah ! la joyeuse vie qui fut menée pendant trois mois de bazar ! On n'étaient que saints français frais-trempés chaque matin dans une excellente fosse de chocolat, rumstack, boeufstack, rognons de veau, gigots, etc., primeurs et fruits, qui étaient ingurgités chaque jour, le tout arrosé d'une excellente bière, qui coulait à-bondance.

Sur ces entrefaites, vers le 15 avril, l'abbé Bauchière disparut, sous prétexte de se rendre à Amiens. Depuis, on n'en eut plus de nouvelles.

Naturellement, rien ne fut soldé. Certains fournisseurs commencèrent à montrer les dents, c'est alors qu'on relança l'abbé Chabaud à Amiens.

Il y a huit jours, cet abbé vint donc voir l'asile, *s'enquit de sa situation et repartit* vingt-quatre heures après, en promettant de revenir avec de l'argent pour solder les plus pressés.

Mais, de même que l'abbé Bauchière, on ne le vit plus reparaître. La situation devenait donc impossible.

C'est alors qu'hier matin, la maison du Bon Génie vint, vers onze heures pour reprendre le mobilier qu'elle avait fourni. Déjà les literies étaient sur le trottoir prêtes à être chargées sur une voiture de déménagements, *quand M. Leudey, serrurier*, en avec ses traites protestées et s'opposa à l'enlèvement de quelque-ce-sort. Il alla demander aide au commissaire de police du 1er arrondissement et à l'Hôtel-Dieu, deux probablement y subir l'amputation.

Tout ce va-et-vient et ces discussions avaient attiré l'attention des habitants du quartier qui formèrent bientôt un rassemblement considérable dans la rue de la Barre et se livrèrent à toutes sortes de commentaires.

Indépendamment des fournisseurs cités plus haut et qui sont refaits : MM. Delefosse pour leur wagon de charbon ; les brasseurs, pour leurs six rondelles de bière : épicier, pour environ 140 francs ; le boulanger, pour une soixantaine de francs ; le boucher, pour 90 fr. 85. Mme Bereau, voisine qui tient clandestinet portant le n° 21, est prise pour 28 francs de liqueurs.

M. Crétel, entamel est : Quatre fils Aymon, » rue de la Barre, 55, en est pour un prêt de 30 fr. fait au sieur Lecomte, etc., etc. : pension dite par on ne connaît pas jusqu'à la nombre exact des dupés, quelques-uns réclamant de se faire connaître.

L'affaire en est là et nous tiendrons nos lecteurs au courant des d'autres phases qu'elle va traverser.

UNE GÉRANTE INFIDÈLE

M. Bisel, de Paris, a ouvert au n° 32 de la rue Nationale, un magasin de chaussures, bien connu, et en a confié la gérance à une demoiselle Louisa Dhellain, 32 ans, née à Lille.

Contrairement à ses habitudes, M. B est allé à Lille, le 20 courant, et fut très étonné de voir son magasin fermé, fermé du mar-chandises. Il en demanda la réouverture à la gérante, qui répondit d'une manière évasive.

Il ne fut pas trompé en donc à l'examen des livres et acquit bientôt la certitude qu'il manquait pour 16 à 18,000 fr. de marchandises.

La fille Dhellain ne put indiquer ce que ces chaussures étaient devenues, pas même si elle les avait vendues.

Dans ces conditions, M. Bisel n'hésita pas à déposer une plainte entre les mains de M. le Commissaire de police du 1er arrondissement, en même temps qu'il faisait établir la situation par un comptable. Celui-ci a constaté, après une journée de travail, que le montant des détournements s'élevait à 18,291 francs 50.

La gérante infidèle a été mise à la disposition de M. le Procureur de la République.

Un vol important à Canteleu

La nuit dernière, des individus restés inconnus, se sont introduits chez M. Plancq Henri, 38 ans, serrurier, route de Dunkerque 27, en se sautant des volets de l'étalage et un carreau endult préalablement de savon vert.

Parmi les objets qui se trouvaient dans la vitrine, ils se sont emparés d'un broc, de trois bouilloires, cinq cafetière, quelques seaux, le tout en zôle émaillée, et de plusieurs autres objets. Le montant du vol se chiffre à cent vingt-six francs environ.

Les petits qui avait également été volée a été retrouvée vers quatre heures du matin, dans un fossé près de la maison de M. Plancq, par M. Roman Emile, ajusteur de gaz.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Mordu par un chien. — Hier, après-midi, vers deux heures et demie, le jeune Désiré Piparz, 12 ans, rue des Meuniers, 41, passait dans la rue Nicolas-Leblanc, quand il fut mordu par le chien de M. Villette, qui sortait de chez lui. Bien que les morsures fussent légères, M. Lebrun, pharmacien, place Philippe-le-Bon, les cautérisa et M. Villette a été invité à faire examiner son chien par un vétérinaire.

Surprise. — Hier matin, vers onze heures, Mlle Mathilde Vareuille, 26 ans, servante a donné subitement le jour à un bébé bien constitué, dans sa chambre, rue Marengo, 10. La jeune mère était seule au moment de la venue de l'enfant ; mais des voisins, ayant fini par entendre ses appels, s'empressèrent de lui donner un aide, tandis qu'on prévenait M. le commissaire de police du quartier, qui la fit transporter, ainsi que son rejeton, à l'hôpital de la Charité.

Enfant abandonné. — Mercredi, vers 2 h., une femme d'environ 25 ans, petite, brune, proprement vêtue, s'est présentée à l'asile de la rue du Bourdon, *dépôt* pour Mlle Delannoy, et lui a confié la garde d'un enfant de 3 mois environ, qu'elle avait enveloppé dans de vieux jupons, et qu'elle a pu dans ce qu'elle avait dit trompée : la mère, comme l'enfant, étaient inconnus à la commune.

En conséquence, l'enfant a été conduit à l'hospice général, tandis que M. le commissaire ouvrait une enquête afin de rechercher et de poursuivre une enquête à l'effet de découvrir l'auteur de cet abandon d'enfant.

LE NORD

VALENCIENNES

Grave accident. — M. Florentin Lallemand, ouvrier des forges et aciéries du Nord et de l'Est, *vidant hier matin, vers huit heures, au* changement d'un wagon, se vit les jambes cassées par la chute d'un énorme bloc de fer.

Le malheureux ouvrier, transporté à son *Bon génie* dut se retirer, comme il était venu.

Tout ce va-et-vient et ces discussions avaient attiré l'attention des habitants du quartier qui formèrent bientôt un rassemblement considérable dans la rue de la Barre et se livrèrent à toutes sortes de commentaires

Indépendamment des fournisseurs cités plus haut et qui sont refaits : MM. Delefosse pour leur wagon de charbon ; les brasseurs, pour leurs six rondelles de bière : épicier, pour environ 140 francs ; le boulanger, pour une soixantaine de francs ; le boucher, pour 90 fr. 85. Mme Bereau, voisine qui tient clandestinet portant le n° 21, est prise pour 28 francs de liqueurs.

M. Crétel, entamel est : Quatre fils Aymon, » rue de la Barre, 55, en est pour un prêt de 30 fr. fait au sieur Lecomte, etc., etc. : pension dite par on ne connaît pas jusqu'à la nombre exact des dupés, quelques-uns réclamant de se faire connaître.

L'affaire en est là et nous tiendrons nos lecteurs au courant des d'autres phases qu'elle va traverser.

UNE GÉRANTE INFIDÈLE

M. Bisel, de Paris, a ouvert au n° 32 de la rue Nationale, un magasin de chaussures, bien connu, et en a confié la gérance à une demoiselle Louisa Dhellain, 32 ans, née à Lille.

Contrairement à ses habitudes, M. B est allé à Lille, le 20 courant, et fut très étonné de voir son magasin fermé, fermé du marchandises. Il en demanda la réouverture à la gérante, qui répondit d'une manière évasive.

Il ne fut pas trompé en donc à l'examen des livres et acquit bientôt la certitude qu'il manquait pour 16 à 18,000 fr. de marchandises.

La fille Dhellain ne put indiquer ce que ces chaussures étaient devenues, pas même si elle les avait vendues.

Dans ces conditions, M. Bisel n'hésita pas à déposer une plainte entre les mains de M. le Commissaire de police du 1er arrondissement, en même temps qu'il faisait établir la situation par un comptable. Celui-ci a constaté, après une journée de travail, que le montant des détournements s'élevait à 18,291 francs 50.

La gérante infidèle a été mise à la disposition de M. le Procureur de la République.

Un vol important à Canteleu

La nuit dernière, des individus restés inconnus, se sont introduits chez M. Plancq Henri, 38 ans, serrurier, route de Dunkerque 27, en se sautant des volets de l'étalage et un carreau endult préalablement de savon vert.

Parmi les objets qui se trouvaient dans la vitrine, ils se sont emparés d'un broc, de trois bouilloires, cinq cafetière, quelques seaux, le tout en zôle émaillée, et de plusieurs autres objets. Le montant du vol se chiffre à cent vingt-six francs environ.

Les petits qui avait également été volée a été retrouvée vers quatre heures du matin, dans un fossé près de la maison de M. Plancq, par M. Roman Emile, ajusteur de gaz.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Mordu par un chien. — Hier, après-midi, vers deux heures et demie, le jeune Désiré Piparz, 12 ans, rue des Meuniers, 41, passait dans la rue Nicolas-Leblanc, quand il fut mordu par le chien de M. Villette, qui sortait de chez lui. Bien que les morsures fussent légères, M. Lebrun, pharmacien, place Philippe-le-Bon, les cautérisa et M. Villette a été invité à faire examiner son chien par un vétérinaire.

Surprise. — Hier matin, vers onze heures, Mlle Mathilde Vareuille, 26 ans, servante a donné subitement le jour à un bébé bien constitué, dans sa chambre, rue Marengo, 10. La jeune mère était seule au moment de la venue de l'enfant ; mais des voisins, ayant fini par entendre ses appels, s'empressèrent de lui donner un aide, tandis qu'on prévenait M. le commissaire de police du quartier, qui la fit transporter, ainsi que son rejeton, à l'hôpital de la Charité.

Enfant abandonné. — Mercredi, vers 2 h., une femme d'environ 25 ans, petite, brune, proprement vêtue, s'est présentée à l'asile de la rue du Bourdon, *dépôt* pour Mlle Delannoy, et lui a confié la garde d'un enfant de 3 mois environ, qu'elle avait enveloppé dans de vieux jupons, et qu'elle a pu dans ce qu'elle avait dit trompée : la mère, comme l'enfant, étaient inconnus à la commune.

En conséquence, l'enfant a été conduit à l'hospice général, tandis que M. le commissaire ouvrait une enquête afin de rechercher et de poursuivre une enquête à l'effet de découvrir l'auteur de cet abandon d'enfant.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 29 avril

L'audience d'hier était assez chargée. En sortie *des délits habituels, deux affaires assez importantes* ont été jugées.

ILLE

Affaire de mœurs — Depuis quelque temps les affaires de mœurs, sont fréquentes, au tribunal correctionnel de Lille et l'exécution de mineures à la débauche est presque tombée dans un abus que laisse cependant les trouvent.

Le condamné Zéber a déjà fait parler de lui, contre ce vomis, il est vrai. C'est le nommé Elie Lepros, 43 ans, cabaretier, rue de la Bleue, qui a été victime au mois d'octobre 1891, d'un attentat d'assassinat. Les assassins étaient un cocher, Mérasy et un maîtresse ; nos lecteurs se souviennent certainement de cette affaire. Le cocher, en occasion, un fait bizarre qui a caractérisé cette tentative d'assassinat, a été acquitté, mais, le groupe leur victime, prit sans doute d'un remords tardif, lui écrivit ses blessures, et, sur sa demande, lui laissa quelque argent, pour qu'il puisse quitter le pays et vivre loin de ses complices.

Cet fait, revenons à l'audience.

Lepros, en fait, dans ce qu'il dit, que ce que *tout les deux, les cabaretiers* illicite, le mari son est coupable. Après l'arrestation de celui-ci, la tenteur rouge du cabaret a un petit violente *a ses jours de cette* fantastique. C'est cela, dit-il, qui a été cause de Lepros, comme il le déclare pourtant, tout, a vers en 1891 le 1er arrondissement de Lille, exercait déjà un petit commerce avec l'organisation secrète de la prostitution.

Les témoins, nous en sommes, pour les avoir déjà vus dans différentes affaires de mœurs, signalées, se sont présentés, notamment Blanche Van Bokestel.

Les débats ont eu lieu à huis-clos.

M. Parmentier, demandé pour son client l'indulgence du tribunal.

Ce dernier adjuge à Elie Lepros, 6 mois de prison et 50 fr. d'amende.

WATTRELOS

Rébellion contre les douaniers. — Le 3 avril *dernier, vers neuf heures du soir, les douaniers* Camille et J.-B. Van Coppenolle, Isidore Rose, Arthur Desseghel et Paul Dubreucq, assistant la frontière lorsque des douaniers s'aviserent pour les visiter. Arrêtés, ils résistèrent, insultèrent les douaniers et frirent même par les frapper. Devant leur attitude et les de nature ne vit dans l'obligation de faire usage de son revolver et Camille Van *Coppenolle eut le bras fracassé par une balle.*

Arrêtés tous les sept, ils comparaissaient hier en correctionnelle sous inculpation de rébellion et outrages aux douaniers J.-B. Van Coppenolle et Rose étaient en plus inculpés d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Le tribunal les condamne : Camille Van Coppenolle, 3 mois de prison et 500 fr. d'amende ; Van Coppenolle, 10 mois ; Isidore Rose, 40 jours ; Arthur Desseghel, 500 fr. et Paul Dubreucq, 10 jours et 50 francs. Ce dernier, avec application de la loi Bérenger.

Autres condamnations. — Edmond Odier, 3 mois de prison ; Arthur Hue, 3 mois ; François Dequoy, 20 jours ; Jean Patte, 3 mois ; pour vol ; Alphonse Vandersteraten, 15 jours et 15 francs d'amende ; Edouard Lemaisme, 40 jours et 5 francs ; Arthur Bachet, 15 jours et 5 francs ; pour rébellion, outrage et hyoses ; Edouard Dupuis et Gustave Cantera, 4 mois, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Charles Musette, 43 ans, a été arrêté pour ivresse manifeste et insolente.

Watten en vol de différentes objets à été commis à la lunnerie et corrolerie de Wattel. On a des suspects.

Bière. — Gustave Dekister, 40 ans, demeurant à Dunkerque, a été arrêté le 29 avril dernier avec recidive d'une montre en argent et d'une somme de 25 fr. chez M. Delaplace, marchand de bière et d'un chien au préjudice de M. Dubois, cultivateur, à Coppel.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — A la suite d'une lettre anonyme dénonçant Albert Hoibon, 18 ans 1/2, comme s'étant livré à des actes incestueux, M. le Procureur, commissaire central, a fait procéder à l'arrestation de ce personnage.

Après enquête, il a été transféré à Boulogne.

Les auteurs de l'agression dont nous avons parlé hier ont été transférés hier à Boulogne. *Ce sont les nommés* Edmond Anquez, Ernest Bécuve, Charles Lebbe, Gustave Demassieux, Paul Bécuve et Alexandre Bollaert, tous remoteurs âgés de 16 à 19 ans.

Gustave Sannier et Fernand Minette ont été remis en liberté comme n'y ayant pas pris une part réelle.

TENTATIVE D'ASSASSINAT A ANDRES

Jeudi vers huit heures du soir, la rue du Calvaire, à Andres, fut mise en émoi par le *bruit de deux détonations.*

Une fille, Marie Spece, ancienne servante de madame veuve Boulanger à Bois-en-Ardres, originaire de Licques, venait de recevoir de son amant, Arthur Vernoide, 26 ans, aux Attaques, une charge de plomb dans la tête gauche.

Son état est aussi satisfaisant que possible, elle a aussi la figure un peu brûlée, Vernoide, qui était domestique, aussi chez Mme veuve Boulanger, demeurait chez la fille Spece depuis quelque temps. Ayant remarqué qu'elle accordait sa préférence à un sieur Louis Tasart, il en devint jaloux, et menace sa maîtresse de la tuer.

Jeudi, à 8 h. du soir, il tira deux coups de fusil, et atteint *la victime. On ignore* le lieu où se trouve le prisonnier le vendredi matin. Après avoir reçu ses aveux, le parquet l'a fait écrouer à la prison.

Grave accident au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles. — Un grave accident est arrivé samedi, vers onze heures du soir, dans les coulisses du théâtre de la Monnaie. Un ouvrier électricien, chargé de la direction des dynamos génératrices de la lumière électrique, a eu l'avant-bras gauche horriblement broyé. Voici dans les circonstances suivantes : en voulant ramasser un *outil*, il saisit de la main gauche une poignée en fer. Celle-ci avait été mise en contact, en ne sait par suite de quelque négligence, avec un des fils conducteurs de la machine.

Aux cris poussés par le malheureux, plusieurs de ses compagnons de travail accoururent s'en occuper. Ils voulurent l'arracher à la poutrelle ; mais le courant avait malheureusement atteint son maximum d'intensité et leurs efforts demeurèrent sans résultat.

On songea alors à arrêter la machine, mais il était trop tard : le malheureux travailleur avait la main et l'avant-bras horriblement brûlés. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Jean. Son état est désespéré.

NUL APÉRITIF n'est plus en lutte à la mode avec le **Vin de Banyuls**. Le Vin de Banyuls **Vin de Banyuls-Trilles**, en raison de la réputation bien justifiée d'ailleurs, dont il jouit, *se trouve* dans le cas de *rivaliser avec* *aucun, surpr le marque.*

DANS TOUS LES CAFÉS

A la Pharmacie du Centre, Grande-Place ; A l'Epicerie Centrale, rue Roquemaine

et chez les Entrepositaires

TRILLES Frères, à Perpignan

(Pyrénées-Orientales)

CHAMP DE FOIRE

Grand Théâtre Morieux de Paris, situé place de la Liberté. — Exposition des plus jolies pièces *Magie de la prestidigitation et de l'optique* et — Vorgestaltur du monde en 29 minutes. — La fête du 14 juillet à Paris. — Les Indiens du Nord-Ouest. — Les attractions mécaniques et les incomparables chevaux Hindo et Chica. — Les travaux du Canal de Panama. — Les carnavals de Paris et Nouvelle-Orléans. — La fête du 14 juillet à Paris. — Une soirée sur les côtés d'Heligoland. — Productions magiques et fantastiques. — Transmissions, jeux variés de lignes et de couleurs.

Représentations à 3 heures et demie et 8 heures du soir.

Prix des places : Fauteuils, 1 fr. 50 ; premières, 1 fr. ; secondes, 75 cent. ; galerie, 50 cent.

Cirque Européen. — *Direction* : K. Lenka. — Bureaux à 7 h. — Ouverture à 8 h. — Troupe entièrement nouvelle. — Mme Lenka, première amazone ; Mlles Marguerite, Charlotte, Karlowska, les sœurs Lenka, Mlles Rosalie et Boris. M. J. Donnetty et ses chiens savants, Williams et Robert, écuyers. Balsac, célèbre équilibre.

Mlle Rosalie, la célèbre écuyère du Nouveau-Cirque de New-York, Icaro et Marty, *les trois célèbres voltigeurs aériens* : le famille Brantz, acrobates ; James Onion, le populaire Auguste.

Nombreux intermèdes et scènes comiques. — Matinées enfantines, les dimanches, jeudis et jours de fêtes. — Prix des places, loges et fauteuils : 3 fr. pourtours : 2 fr ; les galerie, 1 fr. 25 : le galerie : 50 c. 50.

Musée mécanique d'un nouveau genre, situé boulevard Gambetta.

Début de la troupe Cingalaise (Ile Ile de Ceylan) composée de 7 personnes hommes et femmes.

Vieillies pour la première fois à Roubaix, à côté du musée mécanique. Ils exécuteront des chants et des danses de leur pays.

Prix d'entrée : Premières 30 cent. : secondes, 20 cent.

Théâtre Hollandais. Direction : M. Cohen, représentation enfantine à trois heures.

Programme du jour :

Exercices des acrobates — danse de caractère — double trapèze par les deux frères — Le Fil de fer, par Mlle Elisabeth — Les Habitants des nuées, le Bonheur des Amants — Plusieurs scènes comiques.

La représentation se terminera par une grande fête chinoise, composée par toute la troupe.

PETITE CORRESPONDANCE

A. D. W. L. — Adressez une réclamation à M. le Préfet. Le conseil de révision siège.

J. D. A. Archiv. — 1° Les intéressés doivent payer contre avoir à présenter un nombre de les agrafes le même jour ; 2° Voir le représentant de la Cie. S'il refuse de recevoir, s'arranger avec le chef.

A'républicain. — Le maire seul a la police de la circulation. Il lui est à supposer à l'ordre des ordonnances dans la salle, mais, le maire ne peut en user de l'avoir tout encombrée.

D. A. A. — Le... voit du militaire ne peut être réclamé qu'au bureau de recrutement.

S. D. à Roubaix. — Le... ce que vous nous soumettez nécessite selon le cas une intervention d'une juridiction compétente. Pour... examiner votre réclamation et en... ce que vous nous soumettez, il faut vous... les faits d'avec... Vous... votre... et le... et... vous demander notre avis et vous le jugerait. Nous sommes... à votre disposition, d'ailleurs plus qu'il n'est d'une cause ouvrière.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 29 avril

Naissances. — Alphonine Basteleus, rue Cadan, 15 — Abline Dupas, rue du Curé, 6. — Thomas Leplat, 18 — Laure Debarge, rue de l'Epeule, 1re cour Lampe, 17 — Pierre Beek, rue des Arts, 148 — Marie Vandenbrouck, 1re cour Milliscamps, 2 — Henri Myle, rue de l'Hommelet, impasse Dumas, 3 — Charles Farvacque, boulevard Gambetta, 1re cour Schouse, 30 — Simonne Dehaut, rue Saint-Joseph, 83.

Décès. — Jules Roth, 1 mois, rue de Flandre, 64 — Alphonse Vermersch, 7 jours, rue Daubenton, 19 — Hortense Dhion, 4 ans 8 mois, rue de l'Hommelet, 158 — Jean Parlyk, 2 ans, Hospice Peu — Jean Ramfort, 7 mois, rue de Lannoy, 165 — Marie Demanelaere, 63 ans, id. — Madeleine Boulanger, 3 ans, rue de l'Alouette, 1 — Fernande Sinsebrodet, 11 jours, rue de Lannoy, 20 — Nihine Gomez, 7 heures, rue du Fort, 64 — Thomas Leplat, 10.

Etat-civil de Tourcoing

Du 29 avril

Naissances. — Clémence Druez, rue Fresne-le-Gogne. — Adolphe Vanlaeni, rue d'Anvers. — Yvonne Vandenbrouck, rue des France. — Fernand Montagne, rue du Tilleul.

Décès. — Henri Flamel, 26 ans, rue Pasteur. — Wilhelmine Plumbaum, 81 ans, tisserande, rue Sébin. — Alice Toulemonde, 2 ans, sentier de France. — Auguste Dutrieu, 40 ans, employé, Hôtel-Dieu.

Mariage. — Le 29 : Auguste Fouvez, employé de commerce et Marie Dumortier, 25 ans, sans profession.

Etat-civil de Lys-lez-Lannoy

Du 4 au 28 avril

Naissances. — Arthur Vandemoul, Nouvelle-Moulin. — Marie Mesclinet, rue du Bois. — Marie Pattin, rue Neuville, au Calvaire. — Henri Neyrinck, au Calvaire. — Clémence Lecomte, Petit-Courtrai.

Mariages. — Entre : Charles Lyrette, 26 ans, ouvrier et Marie Hamlet, 22 ans, journalière. — Alfred Vandemorglar, 21 ans, tisserand et Lydie Dupont, 22 ans, journalière. — Pierre-Joseph Delmotte, 24 ans, tisserand et Sidonie Cousin, 22 ans, dévideuse. — Gustave Piémont, 25 ans, tisserand, rue Nouvelle, 35 ans, dévideuse. — Pierre-François Desutre, 31 ans, prépose à Marie Fauvarque, 22 ans, ménagère.

Publications de Mariages. — Entre : Pierre Lefebvre, 31 ans, tisserand et Pauline Debrouvry, 24 ans, fabricante. — Charles-Emile Dupuis, 24 ans, journalier et Marie Dupuis, 22 ans, journalière.

Décès. — Catherine Delerenne, 38 ans, sans profession, rue du Bois. — Pierre-François Delmotte, 24 ans, journalier, rue du Bois. — Adolphe Dupuis, 1 mois, rue du Bois. — Pierre-François Delmotte, 31 ans, rue du Bois. — Albert Demilly, 1 mois, rue de Lannoy.

Anvers, 29 avril.

Peignes allemandes de la Plata

Cours à

Juin, 0.00 00 peiles, 0.00 00 : soit, 0.00 00 septembre, 00.00

Cours à

Février, 0.00 00 mars 0.00 00 avril 0.00 00 mai 4.0 00, juin 0.00 00 juillet 0.00 00 août 4.77 1/2, septembre 4.82 1/2, octobre 0.00 00 novembre, 0.00 1/2, décembre, 0.00 00 ; janvier, 0.00 00.

Ventes : 330.000 kil.

Marché Soutenu.

Laines françaises de la Plata

En 4 mois, il a été traité 60 balles de la Plata en suint et 0 balles Australie.

BOURSE DE LILLE

Du 29 avril

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Lille, 1889, 4 0/0			

CAPITAUX ET VALEURS DIVERSES

H. Devilder et Cie, 10,000 act.		1.100	500 p. 100

OBLIGATIONS

Drocourt 1885, remb. à 500		350.00	

ACTIONS

Aniche, le dozième, 3000 part.		11,000	— Aniche, 1000 de dividende, 3 mars 1893
Carvin, 1000 part.		2,000	— Bully-Grenay, 1000 part.
Carvin, 1000 part.		2,000	— Carvin, 1000 part.
Douai, 1000 part.		1,000	— Douai